



OPPORTUNITÉ : PROJET MED4WASTE

Programme de mentorat

**« Développement ou amélioration des plans de gestion
intégrée des déchets municipaux »**

TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION	2
2. CALENDRIER ET ACTIVITÉS	2
3. RÉSULTATS OBTENUS	4
4. BUDGET	4
5. QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE.....	4
6. CRITÈRES DE SÉLECTION.....	5
7. COMMENT POSER SA CANDIDATURE	5
8. CE QUE L'ON ATTEND DES TERRITOIRES PARTICIPANTS	6
9. D'AUTRES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !.....	6
ANNEXE I. CATALOGUE DE SOLUTIONS PROMETTEUSES DE GESTION DES DÉCHETS D'ENI CBC MED POUR LE PROGRAMME DE JUMELAGE ET D'ÉCHANGE.....	7

1. DESCRIPTION

Med4Waste est un projet de capitalisation financé par le programme ENI CBC MED portant sur la priorisation de la gestion des déchets. L'objectif du projet Med4Waste est de **faciliter l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance pour des politiques de gestion intégrée et efficace des déchets urbains en Méditerranée**, avec un accent particulier sur les **déchets organiques** et **l'économie circulaire**, en adaptant, dans les territoires sélectionnés, les **plans de gestion des déchets**, les politiques et autres actions de gestion ainsi que les facteurs normatifs. Med4Waste se concentre sur l'identification des pratiques réussies et efficaces de gestion des déchets développées par d'autres projets, ainsi que sur leur diffusion et leur intégration dans les politiques et les plans publics menés par les acteurs publics ou privés concernés.

Med4Waste lance un appel à manifestation d'intérêt, ciblant les autorités infranationales jordaniennes, libanaises et tunisiennes afin qu'elles puissent participer à un programme de mentorat axé sur l'amélioration de leur système de gestion des déchets et le transfert d'expériences prouvées dans le cadre de projets financés par ENI.

Par le biais de ce programme de mentorat, Med4Waste fournira des conseils et un soutien technique à six autorités publiques infranationales chargées de la planification, de la collecte et/ou de la gestion des déchets en Méditerranée afin (i) d'améliorer ou de développer leur plan de gestion intégrée des déchets municipaux (GIDM) ; (ii) d'échanger des connaissances de première main avec une ville ayant mis en œuvre une méthode/un outil/une activité pour améliorer son système de gestion des déchets ; (iii) de mettre en œuvre une action de soutien sur mesure alignée sur leur plan de GIDM. En outre, Med4Waste travaillera directement avec deux PME ou startups de chaque autorité locale pour développer une solution permettant de relever les défis nécessaires.

2. CALENDRIER ET ACTIVITÉS

Les activités se dérouleront entre novembre 2022 et juillet 2023, comme suit :

1. Amélioration ou développement du plan de GIDM
Calendrier : Janvier-juin 2023
Description : La méthodologie à suivre et le résultat final obtenu seront différents en fonction du point de départ initial des autorités infranationales sélectionnées, notamment en ce qui concerne l'existence ou non d'un plan de gestion des déchets approuvé sur le territoire : Les autorités infranationales qui <u>ne disposent pas</u> d'un Plan de gestion intégrée des déchets en élaboreront un avec l'aide d'un expert externe. Ce plan contiendra une analyse du contexte de gestion des déchets de la ville (y compris les aspects réglementaires), les flux de déchets actuels et les systèmes de gestion des déchets, une analyse SWOT et une liste d'actions ou de projets visant à améliorer la gestion des déchets et à accroître la circularité sur la base des informations ci-dessus. Au moins une des activités identifiées correspondra à l'une des solutions des projets de Gestion des déchets d'ENI-CBC Med à capitaliser à partir des projets capitalisables Med4Waste (catalogue de solutions prometteuses). Les autorités infranationales qui <u>détiennent un</u> Plan de gestion intégrée des déchets analyseront et mettront à jour le plan actuel de gestion des déchets en accord avec les stratégies et politiques d'économie circulaire avec l'aide de l'expert externe. Cela

comprendra une mise à jour des flux de déchets et de l'analyse des données, ainsi qu'une mise à jour ou une modification des actions incluses afin que le plan corresponde au mieux aux objectifs et tendances actuels. En outre, l'expert identifiera, avec l'autorité infranationale, 4 à 5 projets éventuels pour améliorer la gestion des déchets (tri à la source, traitement, valorisation, réduction, réutilisation) afin d'augmenter sa circularité. Pour chaque projet, l'autorité infranationale obtiendra une courte note conceptuelle qui lui servira à la fois de document d'appui pour la recherche de financement et de guide pour sa mise en œuvre.

Au moins l'un de ces projets s'inspirera d'une des solutions prometteuses à capitaliser des projets capitalisables de Med4Waste (catalogue de solutions prometteuses).

2. Mise en œuvre de l'action de soutien

Calendrier : Mars-juin 2023

Description :

Cette activité consistera à mettre en œuvre une action à petite échelle qui viendra compléter et s'aligner sur le plan de GIDM en cours d'élaboration. Elle sera conçue en fonction des besoins de chaque territoire et pourra donc prendre différentes formes, telles que des événements locaux de sensibilisation, une série d'ateliers de renforcement des capacités sur un sujet spécifique ou le développement de processus participatifs liés au plan de gestion des déchets, entre autres options.

3. Jumelage et échange

Calendrier : Janvier - juin 2023

Description :

Le programme de jumelage et d'échange aura pour objectif de promouvoir le transfert des résultats, des méthodologies et des enseignements tirés par les territoires ayant mis en œuvre des actions sélectionnées (extraites du catalogue de solutions prometteuses) aux territoires participant au mentorat. Il consistera en une série de réunions en ligne et une visite technique sur place pour voir la mise en œuvre de l'action.

Activité supplémentaire pour les PME et les startups locales : Développement d'une solution permettant de relever les défis locaux

Calendrier : Janvier - septembre 2023

Description :

Sur la base des besoins et des défis identifiés dans l'activité 1, un processus parallèle sera mis en œuvre, ciblant les PME et les ONG locales et autres parties prenantes de chaque autorité infranationale. Ce processus accompagnera ces PME/ONG ou autres dans le développement de solutions et de technologies de gestion des déchets basées sur la valeur sociale et susceptibles de répondre aux défis des autorités locales participantes.

Ce processus sera mené directement entre les partenaires du projet Med4Waste, les experts externes et les PME/ONG identifiées. Seule une collaboration occasionnelle sera requise de la part de l'autorité publique faisant l'objet du processus de mentorat.

3. RÉSULTATS OBTENUS

A la fin du processus de mentorat, les 6 autorités locales participantes auront :

- **Amélioré leur capacité à planifier la gestion des déchets en fonction de la circularité et développé ou amélioré leurs plans de GIDM.**
- **Partagé les connaissances et bénéficié de l'expérience directe acquise** par un autre territoire lors de la mise en œuvre de différents types d'initiatives visant à améliorer leur système de gestion des déchets.
- **Mis en œuvre une action de soutien sur mesure pour compléter le plan de GIDM.**

En outre, un soutien sera apporté à 2 PME ou startups de chaque autorité locale pour développer une solution permettant de relever les défis locaux en rapport avec le sujet.

Pour plus de détails, voir la section 6 de ce document.

4. BUDGET

Le programme de mentorat est financé par le programme ENI CBC MED de l'Union européenne à travers le projet Med4Waste. Le budget disponible pour chaque territoire financé est de 21 000 €. En outre, Med4Waste fournira un soutien à 2 PME ou startups de chaque autorité locale, avec un budget associé de 5 000 € par PME/startup.

Veillez noter que les territoires participants NE recevront PAS directement ces fonds. Le budget sera géré par les partenaires de Med4Waste en leur nom et toujours d'un accord commun. Ces fonds couvriront tous les coûts des activités décrites dans la section 2, y compris les frais de déplacement. Les territoires participants contribueront au budget uniquement par le biais de ressources humaines.

5. QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE

L'organisation candidate à l'appel doit être celle chargée de la collecte et/ou de la gestion des déchets sur son territoire.

Les territoires qui peuvent répondre à l'appel sont :

- Des autorités locales ;
- Des conseils provinciaux, des départements, des délégations ou des organismes analogues ;
- Des autorités métropolitaines ou des organismes de coopération intercommunale.

Les pays éligibles sont la Jordanie, le Liban et la Tunisie.

Au moment de poser leur candidature, les territoires devront sélectionner la solution prometteuse dont ils souhaitent s'inspirer (voir annexe 1).

Au total, 6 territoires seront sélectionnés pour suivre le programme de mentorat.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les six territoires qui feront l'objet du processus de mentorat seront sélectionnés en fonction de leur répartition géographique et du score obtenu sur la base des critères suivants :

Section D de la lettre de motivation : clarté et pertinence des défis proposés	Jusqu'à 4 points
Section E de la lettre de motivation : clarté et pertinence des actions et/ou pratiques potentielles proposées.	Jusqu'à 3 points
Avoir une expérience préalable de coopération avec des OSC dans le domaine de la gestion des déchets.	Jusqu'à 1 point
Avoir testé quelques actions de réduction/tri/recyclage des déchets sur leur territoire.	Jusqu'à 2 points
Avoir réalisé des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets auprès de la population du territoire.	Jusqu'à 2 points

7. COMMENT POSER SA CANDIDATURE

Le présent appel est ouvert du **30 novembre 2022** au **18 décembre 2022**. Le projet Med4Waste annoncera les territoires sélectionnés au cours de la dernière semaine de décembre 2022.

Les organisations candidates doivent :

1. **Remplir le formulaire de candidature** ([ici](#))
2. **Soumettre une lettre de motivation** (modèle [ici](#)) dans laquelle elles devront :
 - A. Préciser le territoire candidat à l'appel à propositions ;
 - B. Indiquer l'organisation candidate à l'appel à propositions ;
 - C. Décrire le système actuel de gestion des déchets du territoire ;
 - D. Expliquer les principaux défis que le territoire prévoit relever grâce à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée des déchets municipaux, ainsi que les avantages que le territoire pourrait tirer de sa participation au projet ;
 - E. (facultatif) Inclure la liste initiale des projets et actions potentiels identifiés par le territoire qu'il prévoit de mettre en œuvre ou d'inclure dans le plan de GIDM ;
 - F. S'engager à fournir des ressources humaines suffisantes ;
 - G. Indiquer le nom de l'équipe technique chargée du projet.

La lettre devra également prouver l'engagement politique et sera signée par un représentant légal.

3. **Facultatif.** Soumettre une lettre attestant d'un engagement préalable entre les organisations de la société civile (OSC) et l'autorité infranationale dans des initiatives liées à la gestion des déchets. La lettre doit être émise par l'OSC et contenir des pièces justificatives pour démontrer ces activités communes.

Les deux lettres seront soumises via le formulaire de candidature.

8. CE QUE L'ON ATTEND DES TERRITOIRES PARTICIPANTS

Un haut niveau d'engagement est attendu de la part des territoires participants pendant les 8 mois d'activités de mentorat. En particulier :

- Ressources humaines : les agents publics de l'institution sont censés s'engager dans le projet et assister aux réunions organisées (avec MedCités, les experts externes et les projets impliqués dans le programme de jumelage et d'échange).
- Les institutions doivent s'assurer qu'elles disposent des moyens nécessaires pour mener à bien toutes les activités de Med4Waste, telles que la collecte de données pour réaliser l'évaluation des pratiques actuelles de gestion des déchets, ce qui impliquera la collecte de données auprès d'autres départements du territoire, et occasionnellement auprès d'entreprises fournissant des services à ces derniers.

Une fois sélectionné, le représentant légal de l'institution doit remplir et signer un « Protocole d'accord », par lequel il déclare son engagement et sa volonté de participer activement aux activités du projet et son intention de travailler main dans la main avec Med4Waste et des experts externes pour atteindre les objectifs du processus de mentorat.

9. D'AUTRES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des précisions, n'hésitez pas à nous contacter via le [formulaire du service d'assistance](#).

ANNEXE I. CATALOGUE DE SOLUTIONS PROMETTEUSES DE GESTION DES DÉCHETS D'ENI CBC MED POUR LE PROGRAMME DE JUMELAGE ET D'ÉCHANGE

Solution 1. Processus participatif pour le Plan de gestion intégrée des déchets municipaux

Projet : CLIMA

Brève description : Processus participatif visant à intégrer dans le Plan de gestion intégrée des déchets municipaux des questions innovantes ou particulièrement importantes sélectionnées par les citoyens, les experts et les principales parties prenantes et validées tout au long de la chaîne de valeur politique.

Solution 2. Paiement aux déchets et sa promotion

Projet : CLIMA

Brève description : Système de tarification visant à encourager le tri avancé des déchets en réduisant le montant de la taxe des ménages ou des particuliers en fonction de l'augmentation de leurs déchets triés.

Solution 3. Usine de compostage communautaire

Projet : DECOST

Brève description : Système communautaire doté d'une technologie de base pour le tri, la collecte des déchets organiques et la production de compost en vue de sa réutilisation à des fins domestiques et/ou communautaires.

Solution 4. Lignes directrices pour une politique de gestion « zéro déchet »

Projet : MEDINA

Brève description : Lignes directrices élaborées dans le cadre d'un projet visant à aider les décideurs à mettre en œuvre des politiques appropriées.

Solution 5. Circuits de réutilisation et les infrastructures associées

Projet : REUSEMED

Brève description : Installation de centres de réutilisation (qui ont pour rôle de collecter les produits non désirés et de les mettre à disposition d'autres entités en vue de leur réutilisation), et mise en place de boucles de réutilisation conçues pour réutiliser

différents composants du système de gestion des déchets. Ces circuits sont soutenus par une application qui connecte les utilisateurs aux boucles de réutilisation.

Solution 6. Usine de digestion anaérobie + plateforme de contrôle

Projet : CEOMED

Brève description : 3 types d'usines de digestion anaérobie de taille moyenne (processus en 1 étape, processus en 2 étapes, fermentation sèche). Test des trois digestats pour sélectionner le plus efficace comme engrais. Conception d'une plateforme permettant aux agriculteurs de saisir leurs données relatives aux matières premières et de simuler les résultats d'une digestion anaérobie en 1 ou 2 étapes (usine, quantité de déchets valorisés, biogaz et engrais produits).